

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7395 SÉANCE DU 27 mars 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**SIGNATURE D'UNE ENTENTE D'ACHAT
VENTE D'IMMEUBLE – LOT 2680-2**

Attendu que les propriétaires de la propriété située sur le lot 2680-2 (ci-après l'« **Immeuble** ») souhaitent vendre cette dernière en faveur du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW);

Attendu qu'un employé du CNHW a signé et transmis le 22 février 2023 aux propriétaires une offre d'achat afin d'acheter l'Immeuble;

Attendu que suite à des négociations entre les parties, le CNHW et les propriétaires de l'Immeuble ont convenu d'un prix de vente de 412 500 \$;

Attendu que le CNHW désire acquérir l'Immeuble pour le montant de 412 500 \$;

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat souhaite ratifier l'offre d'achat signé le 22 février 2023;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7395 SÉANCE DU 27 mars 2023

**SIGNATURE D'UNE ENTENTE D'ACHAT
VENTE D'IMMEUBLE – LOT 2680-2**

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Denis Bastien, **appuyé** par le Chef familial William Romain, et **résolu** :

- **De** ratifier l'offre d'achat signé le 22 février 2023;
- **D'**autoriser le Chef Daniel Sioui, à signer l'entente d'achat-vente d'immeuble de 412 500 \$ visant la propriété située sur le lot 2680-2, et à y apporter toute modification, à son entière discrétion, qu'il pourrait juger nécessaire;
- **D'**autoriser le Chef Daniel Sioui, à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution;
- **Que** la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND